

ÉTAT CIVIL 2020

Naissance

23 mai - Constance ANDREZ
 24 juin - Chloé BELLAMY
 25 janvier - Tilio BOURGER
 31 janvier - Morgan CABERO
 18 juin - Alicia DARCILLON
 30 septembre - Maël FUSIS SPINELLA
 9 octobre - Soan GUSTIN
 14 août - Leandro KAPPLER
 20 février - Jules LIMA
 28 octobre - Ezra PASQUALI
 12 février - Luka PETROVIC
 17 octobre - Mia STRILIC
 23 février - Luka VUEZ
 28 décembre - Mila WESH

Mariage

8 août
 Sabrina BELKAIBECH et Fethri Mehdi SEKHRI
 5 septembre
 Lucie HUART et Lucas MONGE-ROFFARELLO
 10 octobre
 Estelle VANOTTI et Vincent DREANIC

Décès

8 janvier - Raphaël ADENOT
 15 février - Alain ARRIGONI
 24 septembre - Bruno BLESSIG
 27 octobre - Michel GILLET
 12 décembre - François DAVID

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

**1 Place de la Mairie
 25370 Les Hôpitaux-Neufs**

Horaires d'ouverture

Lundi 9h - 12h
 Mardi 9h - 12h / 14h - 17h30
 Mercredi 9h - 12h
 Jeudi 09h - 12h
 Vendredi 9h - 12h / 14h - 17h30
Les horaires sont modifiés pendant les vacances scolaires

Contact

mairie.hopitauxneufs@orange.fr
 03 81 49 13 34
www.ccmontdor2lacs.com/com-mune/hopitauxneufs
 Mairie des Hôpitaux-Neufs

RAPPEL

- Avis aux jeunes de 16 ans, merci de vous signaler en mairie pour la **journée d'appel**.
- Les démarches qui concernent **les cartes d'identité et les passeports** se font à la mairie de Mouthe ou de Pontarlier. Toutes les informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

DÉCHÈTERIE LA FUELLE

Horaires d'ouverture (Hiver)
 Lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15
 Mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15
 Fermé le mardi

Afin de mieux informer et d'être plus réactive avec les habitants des Hôpitaux-Neufs, la mairie a créé un bulletin d'information envoyé par mail. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste de distribution du village, vous pouvez contacter la mairie par mail (mairie.hopitauxneufs@orange.fr) pour recevoir le lien et remplir le formulaire RGPD en ligne.

PETITE ENFANCE

Pour obtenir une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, vous pouvez faire votre demande en ligne sur www.ville-pontarlier.fr - Rubrique vivre à Pontarlier / petite enfance ou également contacter l'accueil du CCAS au 03 81 46 51 36.

PERMANENCES DU RELAIS PETITE ENFANCE

En raison de la situation covid 19, pour une durée indéterminée, toutes les permanences se feront uniquement sur rendez-vous téléphonique. Pour cela, merci d'appeler le 03 81 46 94 49 afin de fixer un créneau de rendez-vous.

SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE

Des panneaux installés aux entrées du village rappellent la limitation de vitesse imposée à 30 km/h dans le village pour assurer une protection maximale aux piétons. La mention **Priorité Piétons** indique que, passage pour piétons ou pas, un piéton est prioritaire sur quel que véhicule que ce soit dans tout le centre de notre village.



URGENCES

SAMU 15 ou 112
POMPIERS 15 ou 118
GENDARMERIE 17

MÉDECIN DE GARDE

39 66
PHARMACIE DE GARDE
 32 37

GARDE ONCFS forestier

Christophe Guinchard
 06 20 78 91 23

FÉVRIER 2021 - N°28

DOSSIER

L'horloge du clocher

ÉCONOMIE

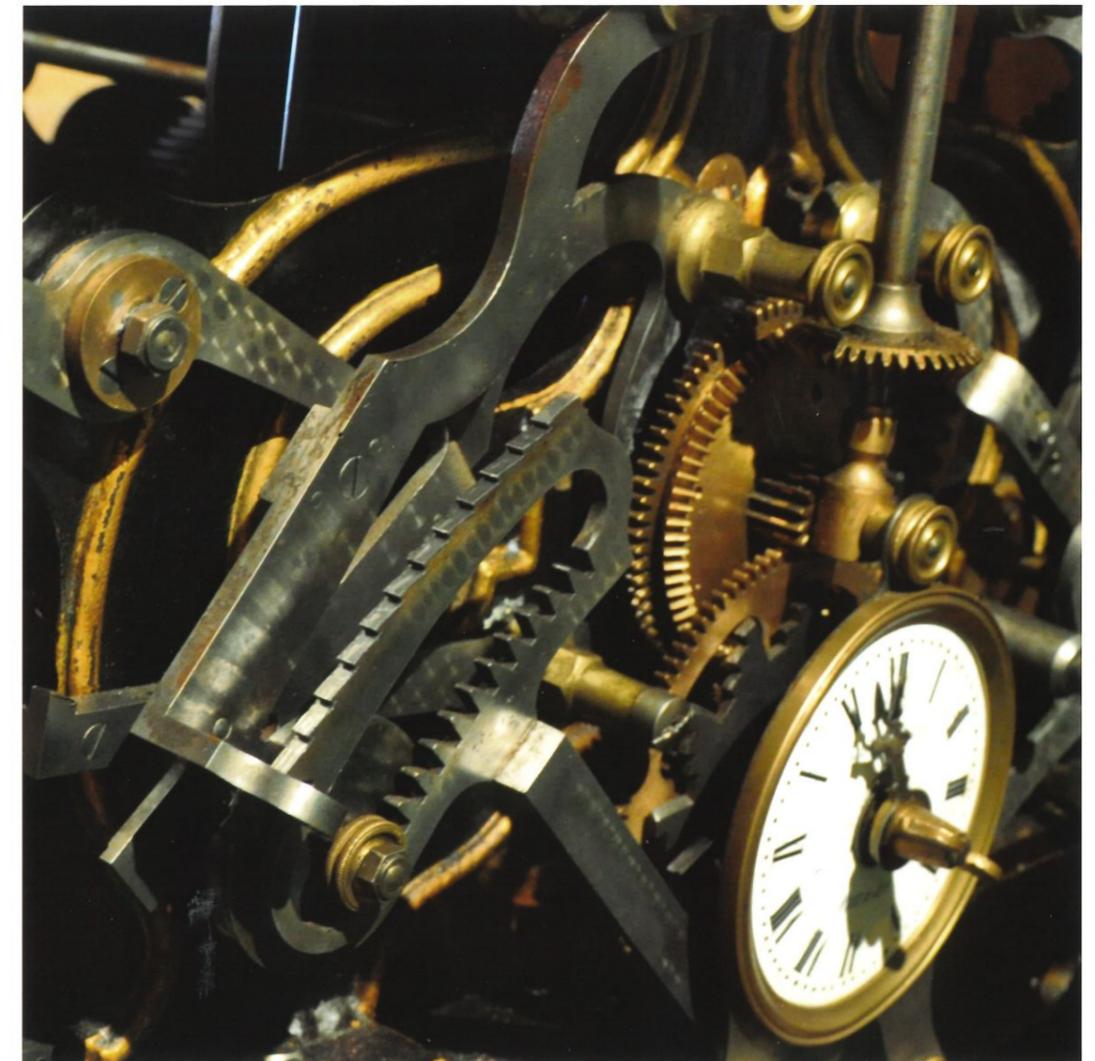
Les travaux de la halle

NATURE

La forêt communale

SANTÉ

Un cabinet médical au village





Tout d'abord, je vous souhaite une très bonne santé et une heureuse année 2021. J'espère que cette année 2021 qui commence sous la continuité de la COVID19 sera plus simple pour nous tous et que la situation sanitaire actuelle sera bientôt derrière nous afin de pouvoir nous retrouver et partager des moments conviviaux.

La municipalité a repris les commandes de la mairie en pleine crise sanitaire ce qui n'a pas été facile pour une équipe jeune. Je tiens à remercier Florent Paquette, Gérard Guyon et Patrick Blondeau de nous avoir aidés pour la passation et le suivi des dossiers communaux. Patrick Blondeau assure toujours le suivi des travaux de la halle.

Accepter cette fonction de premier élu a été pour moi un nouveau challenge, celui de gérer cette commune dans laquelle je vis depuis 28 ans.

Le premier adjoint et moi-même travaillons en binôme afin d'avoir une vision commune des sujets à traiter.

Je suis accompagné de 4 adjoints et de 10 conseillers qui s'impliquent chacun dans les différentes commissions. Ceci permet une délégation de confiance.

Ce mandat a démarré avec de beaux projets à gérer en 2020 : certains sont terminés et d'autres seront finalisés dans le courant de cette année 2021.

- Construction de la halle : les travaux ont été retardés de quelques mois à cause du confinement de mars et d'une procédure judiciaire.
- Reprise du projet du PLU (Plan Local d'Urbanisme). À ce jour le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), qui est la vision politique du développement de notre village, a été validé par le conseil municipal
- Aménagement d'un local pour le périscolaire de l'école maternelle. Il sera prêt à la rentrée des vacances de février.
- Finalisation du cabinet médical dans les locaux de la mairie, qui accueillera bientôt 2 infirmières et 2 diététiciennes.
- Réfection de la route du Simplon
- Mise aux normes électriques de l'église
- Mise en place du bulletin d'information informatique mensuel avec des Flash Info pour les informations urgentes à communiquer

Les projets sur lesquels nous travaillons actuellement sont :

- L'eau et sa gestion, la maison de santé avec la recherche de médecins, la dynamique et l'attractivité du village, avec les commerces de proximité et le comité d'animation.

Je souhaite un rapport de proximité, de confiance, avec vous. Ensemble menons des projets pour dynamiser notre village, culturellement, socialement, et humainement.

Parcourez ce bulletin qui vous apportera plus d'informations !
Bonne lecture.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager avec vous.
Prenez bien soin de vous ! Meilleurs vœux.
Xavier Boireau

Je me sens privilégié de vivre dans cet environnement magnifique qu'est le Haut-Doubs et que nous devons préserver.

EN BREF EN 2020

8 MAI 1945 - 8 MAI 2020 75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

En plein confinement, sans public, le maire Florent Paquette a déposé une gerbe aux monuments aux morts. À ses côtés étaient présents son successeur Xavier Boireau et des élus de la commune.



Voici un extrait du message du président Emmanuel Macron à l'occasion de la victoire du 8 mai 1945 :

« Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « les beaux jours » annoncés par le Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés.

L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel. L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie. C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe. Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

*Vive la république !
Vive la France !»*

FÊTE DES MÈRES

Comme chaque année, toutes les mamans du village ont été mises à l'honneur le 5 et 6 juin dernier. Une composition florale a été offerte à chacune autour d'une collation aux ateliers municipaux.



REMISE DES DICTIONNAIRES

Une cérémonie a été organisée dans la cour de l'école maternelle pour célébrer la réussite scolaire des jeunes Trouille Boureaux qui sont passés en 6^{ème}. La Municipalité des Hôpital-Neufs a profité de l'occasion pour remercier vivement tous les acteurs locaux qui ont permis la reprise scolaire après la période de confinement : enseignants, employés communaux, élus de la communauté de communes, ATSEM, AESH : tous ont été fortement impliqués avec énergie et enthousiasme pour que les enfants puissent retrouver le chemin de l'école.



LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est sans public et en comité restreint, crise sanitaire oblige, que la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu. Après un discours en hommage aux soldats morts pour la France, le maire et quelques élus ont observé une minute de silence et déposé une gerbe devant le monument aux morts.